

Table annuelle des jurisprudences parues dans VIGIE - ANNÉE 2014

RUBRIQUE	JURISPRUDENCE	NUMÉRO DE VIGIE
Statut général et dialogue social	<p>Annulation partielle d'une note de service ministérielle fixant des conditions excessives à l'organisation de réunions syndicales - CE, Syndicat Sud travail affaires sociales, 27 novembre 2014, n° 359801</p> <p>Pour les séances des commissions administratives paritaires, un représentant suppléant du personnel ne peut siéger que s'il remplace un représentant titulaire élu sur la même liste et au titre du même grade - CE, 4 décembre 2013, France Nature environnement, n° 357335</p> <p>La retenue sur rémunération pour fait de grève peut être appliquée à l'agent qui participe au mouvement de grève, même s'il bénéficie ce jour-là d'une journée de récupération - CE, 4 décembre 2013, M.B.A., n° 351229</p>	n° 54 – janvier 2014
	<p>Le Conseil d'État précise la notion de harcèlement sexuel – CE, 15 janvier 2014, La Poste SA, n° 362495</p>	n° 55 – février 2014
	<p>Compétence du pouvoir réglementaire pour prévoir la présence de magistrats au sein du CHST ministériel du ministère de la justice mais incompétence du ministre de la justice pour fixer des règles particulières de représentation - CE, 12 février 2014, Syndicat de la magistrature, n° 353470</p>	n° 56 – mars 2014
	<p>Un fichier informatisé de gestion des ressources humaines ne peut légalement contenir des informations relatives au sexe et à la nationalité des conjoints des agents – CE, 28 mars 2014, SNES, n° 361042</p> <p>L'absence du président de la commission administrative paritaire suffit à établir son empêchement – CE, 11 décembre 2013, M. A. B., n° 366298</p>	n°57 – avril 2014
	<p>Les décisions par lesquelles l'autorité administrative prend une retenue sur salaire à l'encontre d'un agent ayant exercé à tort son droit de retrait sont au nombre de celles qui refusent un avantage et qui doivent donc être motivées - CE, 18 juin 2014, Ministre de l'éducation nationale, n° 369531</p> <p>Une collectivité locale ne peut pas instituer une commission de réforme en interne parallèlement à la commission de réforme prévue par les textes législatifs et réglementaires – CE, 18 juin 2014, n° 369377, Communauté urbaine du Creusot-Montceau</p> <p>Le droit de ne pas être soumis à un harcèlement moral constitue pour un agent une liberté fondamentale au sens de l'article L.521-2 du code de justice administrative – CE, 19 juin 2014, n° 381061, Commune de Castellet</p>	n° 60 – juillet 2014

	<p>Suffrages pris en compte pour la répartition des sièges au sein du Conseil supérieur de la fonction publique de l'État. – CE, n° 358500 et 358646 du 11 juillet 2014 Fédération générale des fonctionnaires Force ouvrière</p> <p>Facilités d'exercice du droit syndical limité aux organisations syndicales les plus représentatives conforme au principe de non-discrimination des organisations syndicales – CE, 23 juillet 2014, n°358349, Syndicat national des collèges et des lycées (SNCL)</p> <p>Tous les syndicats doivent avoir accès à l'intranet d'un ministère - CE, Syndicat national des collèges et lycées, 26 septembre 2014, n° 361293</p> <p>La législation française interdisant aux militaires d'adhérer à un syndicat porte atteinte à la liberté d'association garantie par la Convention européenne des droits de l'homme - CEDH, Matelly c/France, 2 octobre 2014 et CEDH, Adefdromil c/France, 2 octobre 2014, n° 32191/09</p> <p>L'incompatibilité instituée par le législateur entre les fonctions de militaires de carrière ou assimilé avec le mandat de conseiller municipal est contraire à la Constitution - CC, 28 novembre 2014, n° 2014-432 QPC M. Dominique de L.</p> <p>Secrétariat des comités médicaux et des commissions de réforme - Avis du CE n° 389194 du 23 octobre 2014, Ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes</p>	<p>n° 61 – septembre 2014</p> <p>n°62 – octobre 2014</p> <p>n° 64 – décembre 2014</p>
Statuts particuliers	Intégration des vérificateurs des monuments historiques dans un corps de catégorie B : comment distinguer un corps de catégorie A de la catégorie B – CE, 6 décembre 2013, n°357747, M. K...M, M...O...V, M. D...E...	n° 58 – mai 2014
Recrutement	Les contrats de recrutement des directeurs généraux des services et des directeurs généraux des services techniques mentionnés à l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984 ne peuvent être conclus qu'à durée déterminée – CAA Bordeaux, communauté d'agglomération Côte Basque-Adour, n° 13BX00624 (NDLR : <i>Cet arrêt a été annulé pour erreur de droit par la décision du Conseil d'État, 3ème et 8ème SSR, N° 375730 du 30 septembre 2015, communauté d'agglomération Côte Basque-Adour</i>)	n°57 – avril 2014
Carrières et parcours professionnels	L'indemnisation due à l'agent irrégulièrement évincé du service peut compenser, outre le traitement non perçu, les primes liées à l'exercice effectif des fonctions que l'agent avait une chance sérieuse de percevoir- CE, section, 6 décembre 2013, commune d'Ajaccio, n° 365155	n° 54 – janvier 2014
	Le Conseil d'État requalifie en grade l'échelon spécial de l'échelle 6 de rémunération applicable aux corps et emplois de la catégorie C – CE, 4 décembre 2013, Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, n° 355521	
	Fin de fonctions sur un emploi fonctionnel : l'autorité territoriale ne peut déléguer l'entretien préalable à la fin de fonctions à un agent des services – CE, 16 décembre 2013, Département du Loiret, n° 367007	n° 55 – février 2014
	L'administration peut soumettre à la commission administrative paritaire des listes d'aptitude établies sur la base d'un classement préalable des candidats à la promotion interne – CE, 12 février 2014, La Poste, n° 371058	n° 56 – mars 2014
	Licenciement pour insuffisance professionnelle d'un fonctionnaire hospitalier : l'indemnité de licenciement est due entièrement par	

	le dernier employeur ayant décidé le licenciement – CE, 29 janvier 2014, EHPAD André Virondeau, n° 356196	
	<p>Un recteur peut légalement confier à des enseignants du second degré, à titre accessoire, des enseignements ne relevant pas de leur spécialité – CE, 12 mars 2014, Ministre de l'éducation nationale, n° 362752</p> <p>La CJUE juge discriminatoire, au regard du principe d'égalité femmes-hommes, l'exclusion d'une session de formation initiale de femmes s'en étant absentes en raison d'un congé de maternité – CJUE, 6 mars 2014, Loredana Napoli, C-595/12</p>	n°57 – avril 2014
	Conditions d'ouverture des droits au versement d'une indemnité temporaire de mobilité sur un emploi réputé difficile à pourvoir – CE, 16 décembre 2013, n°366603, Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie	n° 58 – mai 2014
	<p>L'organisation d'un entretien professionnel préalablement à l'établissement d'un tableau d'avancement de grade ne peut être assimilée à un examen professionnel – CE, 12 mars 2014, CGC-DGFIP, n° 371110</p> <p>La répartition des nominations aux emplois d'un statut d'emploi est une mesure au nombre de celles que le ministre est habilité à prendre en sa qualité de chef de service – CE, 21 mai 2014, UNIP, n°372995</p>	n° 59 – juin 2014
	<p>Le corps des officiers de gendarmerie doit être regardé comme étant de "niveau comparable" à celui des magistrats des chambres régionales des comptes (CRC) pour l'application des règles régissant le détachement des fonctionnaires dans les autres corps de la fonction publique – CE, 25 juin 2014, n° 365207, Syndicat des juridictions financières</p> <p>L'obligation de convoquer paritairement une commission administrative paritaire constitue une garantie au sens de la jurisprudence <i>Danthony</i> – CE, 15 janvier 2014, n° 363559, La Poste</p>	n° 60 – juillet 2014
	<p>L'autorité disciplinaire peut apporter la preuve de la faute commise par ses agents par tout moyen sous réserve de respecter l'obligation de loyauté – CE, 16 juillet 2014, n°355201, M. A</p> <p>Il appartient au juge administratif, lorsqu'il se prononce sur l'imputabilité au service d'un suicide ou d'une tentative de suicide sur le lieu et sur le temps du service, de rechercher si des circonstances particulières permettent de regarder cet évènement comme détachable du service – CE, 16 juillet 2014, n°361820, Mme B...A...</p> <p>Une femme enceinte non titulaire peut être licenciée pour inaptitude physique définitive constatée à l'expiration d'un congé de maladie, dès lors que ses droits à congé de maternité ne sont pas encore ouverts – CE, 30 juillet 2014, n° 359426, Ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration</p> <p>Protection fonctionnelle – une collectivité peut se porter partie civile pour obtenir le remboursement des frais engagés pour la défense d'un agent – Cass. Crim., 2 septembre 2014, n° 13-84.663, Ville de Dijon</p>	n° 61 – septembre 2014

	<p>L'obligation pour une administration de proposer une intégration à un fonctionnaire détaché dans le corps dans lequel il est détaché pendant plus de cinq ans s'impose dès que ce délai est dépassé, sans attendre la fin du détachement – CE, 19 septembre 2014, n° 371098, M. A...B...</p> <p>La circonstance que les faits à l'origine des troubles psychiques aient également été subis par d'autres militaires que le demandeur de la pension d'invalidité ne suffit pas, à elle seule, à écarter la preuve de l'imputabilité au service de tels troubles – CE, M. B..., 22 septembre 2014, n° 366628</p> <p>L'obligation de mettre en demeure l'agent de rejoindre son service dans un délai approprié constitue une condition nécessaire pour que soit caractérisée une situation d'abandon de poste, et non une simple condition de procédure de la décision de radiation des cadres pour abandon de poste – CE, Mme A...B..., 26 septembre 2014, n° 365918</p>	<p>n°62 – octobre 2014</p>
	<p>Compétence pour reconnaître l'imputabilité au service du suicide d'un fonctionnaire – CE, 1^{er} octobre 2014, n° 362482, Ministre de l'intérieur</p> <p>Prise en compte des années effectuées dans le cadre de contrats de droit privé pour apprécier la condition d'ancienneté de neuf années de service public instituée par le décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 pour l'accès au corps des secrétaires médicaux – CE, 1^{er} octobre 2014, n° 363482, Mme B...</p> <p>Les dispositions du code des juridictions financières relatives à la composition, au fonctionnement et aux pouvoirs de sanction de la CDBF ont été déclarées, avec une réserve d'interprétation, conformes à la Constitution - Cons. Const., 24 octobre 2014, n° 2014-423 QPC, M. Stéphane R. et a.</p>	<p>n° 63 – novembre 2014</p>
	<p>Dans l'attente de l'avis du comité médical supérieur, un employeur ne peut pas prendre la décision de prolonger un congé de maladie arrivé à son terme légal. – CE, 28 novembre 2014, n° 363917, Mme B...A...</p> <p>Les militaires sous contrat peuvent être détachés dans un corps de la fonction publique civile, même si le statut de ce corps ne le prévoit pas expressément, y compris si ce corps est chargé de fonctions juridictionnelles – CE, 24 septembre 2014, n° 366461, Syndicat général intercorporatif de Seine-Maritime</p> <p>Possibilité pour le pouvoir réglementaire de prendre à titre transitoire en compte les différents corps auxquels appartenaient les agents reclassés pour déterminer leur régime indemnitaire – CE, 28 novembre 2014, n° 370579, Syndicat des juridictions financières unifié</p>	<p>n° 64 – décembre 2014</p>

Rémunérations, temps de travail et retraite	<p>Résidence alternée et congé de maternité – CE, 16 décembre 2013, Ministre de l'éducation nationale, n° 367653</p> <p>Départ non-autorisé de l'agent avant la fin de son service. L'accident de trajet qu'il subit lors du retour à son domicile peut, selon les circonstances, être un accident de service – CE, section, 17 janvier 2014, Ministre du budget, n° 352710</p> <p>Un agent public admis à la retraite en 1998 avec jouissance différée à 2011 de sa pension ne peut bénéficier des dispositions de l'article L. 25 <i>bis</i> du code des pensions civiles et militaires issu de la loi de finances pour 2005 – CE, 24 janvier 2014, Ministre de la défense et des anciens combattants, n° 346787</p> <p>La reprise d'activité de l'agent ne fait pas obstacle au décompte comme congé de longue durée d'une période de congé de longue maladie – CE, 30 décembre 2013, Département de l'Aube, n° 361946</p>	n° 55 – février 2014
	<p>Enseignant titulaire remplaçant et retenues sur traitement pour absence du service fait – CE, 5 février 2014, M. A...B..., n°358224</p> <p>Saisi d'une question prioritaire de constitutionnalité, le Conseil constitutionnel valide l'exonération fiscale pour les indemnités journalières allouées aux personnes atteintes d'une affection comportant un traitement prolongé et une thérapie particulièrement coûteuse – Conseil constitutionnel, 6 février 2014, n° 2013-365 QPC</p>	n° 56 – mars 2014
	<p>La limite d'âge prévue par la législation française pour les contrôleurs aériens, qui est actuellement fixée à 57 ans et sera progressivement relevée à 59 ans, est compatible avec le droit communautaire – CE, 4 avril 2014, Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, n° 362785</p> <p>Le bénéficiaire d'une pension de réversion peut contester les modalités de liquidation de la pension dans les mêmes conditions que son bénéficiaire initial – CE, 12 mars 2014, Ministre de l'économie et des finances, n° 370677</p>	n°57 – avril 2014
	<p>Un accident dont a été victime un agent public ne peut être regardé comme imputable au service que s'il est survenu dans l'exercice ou à l'occasion de ses fonctions ou au cours d'une activité qui constitue le prolongement du service. – CE, 31 mars 2014, n°346086, Département de la Somme</p> <p>La dépression dont souffre un adjudant de gendarmerie à la suite de sa mise en examen pour corruption passive doit être considérée comme imputable au service lui ouvrant droit à une pension d'invalidité dès lors qu'il a été mis définitivement hors de cause par la justice – CE, 11 avril 2014, n° 346086, M. A...B...</p>	n° 58 – mai 2014
	<p>Le caractère d'une pension ne s'oppose pas à ce que le titulaire d'une pension de réversion se prévale, à l'appui d'un recours contre cette pension d'une illégalité entachant le calcul de la pension de son conjoint – CE, 7 mai 2014, Mme C..., n° 355961</p> <p>Les règles applicables au calcul de la pension d'un fonctionnaire sont celles en vigueur à la date à laquelle elle peut être mise en paiement – CE, 14 mai 2014, Mme B...A., n° 365462</p> <p>Un état anxio-dépressif chronique revêt le caractère d'une maladie mentale au sens des dispositions du 4° de l'article 34 de la loi du 11 janvier 1984 et ouvre droit à congé de longue durée – CE, 26 mai 2014, Mme B...A..., n° 370123</p> <p>Modalités de communication du bulletin de salaire d'un agent public – CE, 26 mai 2014, Communauté d'agglomération de</p>	n° 59 – juin 2014

	<p>Bayonne-Anglet-Biarritz, n° 342339</p> <p>Le bénéfice de la prime spécifique d'installation instituée par le décret du 20 décembre 2001 s'apprécie au regard des affectations précédemment reçues au cours de la carrière tant civile que, le cas échéant, militaire du fonctionnaire – CE, 4 juillet 2014, M. A..., n°366465</p> <p>Si un logement de fonction ne peut être attribué à un agent dont l'emploi ne figure pas sur la liste fixée par l'organe délibérant, l'autorité territoriale n'est également pas tenue d'attribuer un logement à tous les agents dont l'emploi figure sur la liste établie par l'organe délibérant – CE, 16 juillet 2014, n°365664, Commune de Plan-de-Cuques</p> <p>La réglementation française concernant la retraite anticipée des fonctionnaires est indirectement discriminatoire – Cour de justice de l'Union européenne, Maurice et Blandine Leone c/ Min. Justice et CNRACL, 17 juillet 2014, C-173/13</p> <p>Un fonctionnaire territorial en congé de maladie peut faire l'objet d'un transfert vers un établissement public de coopération intercommunale – CE, 10 octobre 2014, n° 369533, Commune de Creil</p> <p>Précisions sur l'appréciation par le juge administratif du caractère imputable au service d'une tentative de suicide – CE, 24 octobre 2014, n° 362723, Syndicat intercommunal d'équipements publics de Moirans</p> <p>Indemnisation d'un fonctionnaire victime d'un accident de service – CE, 14 novembre 2014, n° 357999, Mme A...</p> <p>Les bonifications ne sont pas prises en compte pour la constitution du droit à pension – CE, 14 novembre 2014, n° 374450</p> <p>Temps de travail des sapeurs-pompiers professionnels logés – CE, 3 novembre 2014, n° 375534, Fédération autonome des sapeurs-pompiers professionnels</p>	<p>n° 61 – septembre 2014</p> <p>n° 63 – novembre 2014</p> <p>n° 64 – décembre 2014</p>
Politiques sociales	<p>L'employeur public ne peut pas réserver aux seules mutuelles choisies comme organismes de référence le bénéfice du précompte des cotisations sur la rémunération des agents – CE, 24 mars 2014, Mutuelle autonome générale de l'éducation nationale, n° 356834</p>	<p>n°57 – avril 2014</p>
Encadrement supérieur	<p>Les emplois à la décision du Gouvernement sont des mesures prises en considération de la personne et doivent à ce titre bénéficier de la garantie prévue à l'article 65 de la loi du 22 avril 1905 – CE, 26 février 2014, n°364153, M. A...B...</p> <p>L'acte de nomination ne peut pas être créateur de droits lorsque les fonctions ont un caractère essentiellement révocable CE, 14 mai 2014, M. A..., n° 363529</p> <p>La décision de mettre fin aux fonctions d'un directeur d'un établissement public constituant un emploi à la décision du Gouvernement doit à ce titre bénéficier de la garantie prévue à l'article 65 de la loi du 22 avril 1905 – CE, 26 mai 2014, n°372500, M...A..B...</p>	<p>n° 58 – mai 2014</p> <p>n° 59 – juin 2014</p> <p>n° 60 – juillet 2014</p>

<p>Agents contractuels de droit public</p>	<p>L'administration ne peut licencier un agent recruté en CDI dont l'emploi a été supprimé sans avoir préalablement cherché à le reclasser – CE, 18 décembre 2013, Ministre de l'Éducation nationale, n° 366369</p> <p>Le juge exerce un contrôle de l'erreur manifeste d'appréciation sur la décision refusant de revaloriser la rémunération d'un agent contractuel qui s'est vu confier des fonctions requérant des qualifications plus importantes - CE, 30 décembre 2013, Mme B.A., n° 348057</p> <p>Obligation pour l'administration de reclasser un agent contractuel recruté en vertu d'un CDI et dont l'emploi est supprimé – CE, 22 octobre 2014, n° 368262, Ministre de l'éducation nationale</p> <p>Absence d'obligation pour l'administration de chercher à reclasser un agent contractuel à durée indéterminée qui, par ailleurs, est aussi fonctionnaire – CE, 10 octobre 2014, n° 365052, M. A...</p>	<p>n° 54 – janvier 2014</p> <p>n° 63 – novembre 2014</p>
<p>Légistique et procédure contentieuse</p>	<p>Le délai de recours contentieux de deux mois est opposable au requérant qui a déjà attaqué la même décision - CE, 11 décembre 2013, Mme B.A. C, n° 365361</p> <p>Irrecevabilité d'un recours indemnitaire pour tardiveté de la demande préalable – CE, 4 décembre 2013, M. A.B., n° 354386</p> <p>Le Conseil d'État effectue, en qualité de juge de cassation, un contrôle de la qualification juridique des faits sur les conséquences pour l'agent d'un changement d'affectation – CE, 4 décembre 2013, M. C. A. B., n° 359753</p> <p>Référé suspension : pas d'urgence à suspendre une décision de refus de candidature à un concours opposé à un candidat contestant la condition d'âge minimum pour se présenter au concours – CE, 4 décembre 2013, M. A. B..., n°373560</p> <p>Une circulaire qui n'est plus susceptible, en raison de la disparition des situations qu'elle entendait régir, de recevoir application, doit être regardée comme frappée de caducité – CE, 12 mars 2014, Comité Harkis et Vérité, n° 353066</p> <p>Un candidat au concours à qui l'administration a légalement refusé l'admission à concourir ne justifie pas d'un intérêt à agir contre les opérations de concours d'accès à la fonction public ni contre les actes de nomination des lauréats de ce concours – CE, 31 mars 2014, M. B...A..., n° 348806</p> <p>Litiges relatifs au déroulement de carrière : compétence du tribunal administratif en premier et dernier ressort – CE, 28 avril 2014, Département des Alpes-Maritimes, n° 365052 et CE, 26 mai 2014, M. B...A..., n° 370360</p> <p>Le ministre qui n'était pas partie à l'instance devant les juges du fond n'a pas qualité pour se pourvoir en cassation - CE, 10 février 2014, Ministre de l'agriculture, n° 350758</p> <p>Précisions sur les conditions de répétitions de sommes indûment versées à un agent public sur la base d'une décision ne pouvant plus être retirée – CE, avis 28 mai 2014, n° 376501</p>	<p>n° 54 – janvier 2014</p> <p>n° 56 – mars 2014</p> <p>n°57 – avril 2014</p> <p>n° 58 – mai 2014</p> <p>n° 59 – juin 2014</p> <p>n° 60 – juillet 2014</p>

	<p>Si un fonctionnement défectueux du service public de la justice est susceptible d'engager la responsabilité de l'État, un délai excessif dans l'exécution d'une décision juridictionnelle engage, en principe, la responsabilité de la personne à qui incombait cette exécution – CE, 23 juin 2014, n°369946, M. B...AM... et autres</p>	
	<p>Précisions sur l'intérêt à agir des syndicats de fonctionnaires – CE, 23 juillet 2014, n°362559, Fédération des syndicats de fonctionnaires</p> <p>Le juge de l'excès de pouvoir se réserve le droit de censurer une décision d'un jury académique qui tend à l'appréciation de la manière de servir en fin de stage en cas d'erreur manifeste d'appréciation – CE, 23 juillet 2014, n° 363141, M. B...</p> <p>La décision de placer un agent en congé pour accident de service est une décision créatrice de droits - CE, 23 juillet 2014, n°371460, M. A...</p>	<p>n° 61 – septembre 2014</p>
	<p>Pouvoir du juge et évaluation du préjudice d'un agent irrégulièrement évincé – CE, 22 septembre 2014, n° 365199, Mme A...B...</p> <p>Consécration par le Conseil d'État de l'expression « <i>lignes directrices</i> » pour qualifier une directive administrative – CE, 19 septembre 2014, n°364385 M. A...</p>	<p>n°62 – octobre 2014</p>
	<p>Preuve de harcèlement moral et contrôle du juge – CE, 1^{er} octobre 2014, n°366002</p> <p>Communication d'une mesure d'instruction par <i>Télérecours</i> – CE, 6 octobre 2014, n°380778</p>	<p>n° 63 – novembre 2014</p>
	<p>La procédure d'admission à l'aide juridictionnelle n'est pas au sens de l'article 61-1 de la Constitution, une instance à l'occasion de laquelle une question prioritaire de constitutionnalité peut être posée – CC, n°2014-440 QPC du 21 novembre 2014, M. Jean-Louis M...</p> <p>Caducité d'une circulaire à la suite de la disparition des dispositions interprétées – CE, 12 novembre 2014, n° 360264</p> <p>Le Conseil d'État n'est pas compétent en premier et dernier ressort pour connaître des litiges nés de l'exécution d'une sanction disciplinaire prononcée à l'encontre des agents publics nommés par décret du Président de la République – CE, 28 novembre 2014, n° 372614, M. A...B...</p> <p>Le juge n'est pas tenu, lorsqu'à l'appui d'une requête est soulevée devant lui une QPC, de statuer au préalable sur la recevabilité de la requête – CE, 21 novembre 2014, n° 384353, société Mutuelle des transports Assurances</p>	<p>n° 64 – décembre 2014</p>